

Résumé des programmes d'avantages sociaux¹

	Pays (la participation est indiquée, le cas échéant)		
	Canada	R.-U.	É.-U.
Pour obtenir des renseignements sur l'admissibilité, voir les notes 2, 3 et 4.			
Régimes de retraite			
Un régime de retraite à prestations déterminées concurrentiel composé de deux volets. Le régime de base procure une rente basée sur le salaire jusqu'à concurrence du maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (MGDP) du Régime de pensions du Canada ou du Régime des rentes du Québec. L'adhésion à l'option complémentaire est facultative et procure une rente complémentaire calculée sur la portion du salaire qui excède le MGDP. Le régime de base est non contributif pour les employés, et l'option complémentaire leur propose des taux de cotisation concurrentiels.	●		
Un régime d'épargne-retraite 401(k) assorti d'une cotisation fixe de la TD représentant entre 2 % et 6 % du salaire de l'employé, plus une cotisation de contrepartie sur les cotisations de l'employé pouvant aller jusqu'à 4,5 % du salaire, ce qui peut représenter jusqu'à 10,5 % en cotisations d'épargne-retraite payées par la TD.			●
Un régime de retraite collectif auquel la TD cotise est offert à tous les employés admissibles.		●	
Régimes d'avantages sociaux			
Un régime d'avantages sociaux souple à frais partagés comprenant diverses options complètes d'assurance vie, invalidité, accident, médicale, soins dentaires et soins de la vue est offert aux employés admissibles et à leurs personnes à charge.	●	●	●
Des comptes de gestion (y compris un compte gestion santé bonifié par la TD) qui permettent aux employés d'obtenir le remboursement d'articles et de programmes liés à la santé pour eux-mêmes et les membres de leur famille admissibles, y compris le remboursement de frais médicaux et de soins aux personnes à charge.	●		●
Un compte de mieux-être qui permet aux employés d'échanger les crédits payés par la TD contre des frais médicaux non couverts par le régime, un programme d'entraînement, du matériel d'exercice, des conseils et divers articles de prévention pour eux-mêmes et les membres admissibles de leur famille.	●		
Des vacances payées dont la durée est établie en fonction du poste occupé et des états de service. ⁵	●	●	●
Reconnaissance des années de service : Programme à l'échelle de l'entreprise qui vise à souligner les anniversaires de service des employés tous les cinq ans, avec des actions TD ou des cadeaux au choix ⁶ . Au 25 ^e anniversaire de service, et tous les cinq ans par la suite, les employés ⁷ reçoivent une semaine de vacances supplémentaire.	●	●	●
Des rabais sur certains événements, activités, produits et services.	●	●	●
Régime d'actionariat des employés : La TD verse un montant correspondant à la totalité de la première tranche de 250 \$ des cotisations de l'employé chaque année et à 50 % du reste des cotisations de l'employé (dont les cotisations peuvent aller jusqu'à 10 % de son salaire admissible), jusqu'à concurrence d'une contribution de la TD de 3,5 % du salaire admissible de l'employé ou 2 250 \$, selon le plus petit des deux montants.	●		
Régime de primes de rendement : La TD verse un montant équivalant aux cotisations de l'employé jusqu'à concurrence de 125 £ par mois.		●	
Le régime d'épargne collectif Vision d'Avenir, qui incite les employés à épargner au moyen de retenues sur leur salaire ou de montants forfaitaires ou à y verser leur prime de rendement. La TD paie l'ensemble des frais d'administration et de gestion des placements.	●		
Des assurances maladie et soins dentaires à l'intention de certains groupes admissibles de retraités, financés en partie par la TD.	●		
Carte repas (Placements directs TD seulement) : La TD verse un montant correspondant à 25 % des cotisations des employés à leur carte repas prépayée ⁸ .		●	

¹ Les employés qui ne résident ni au Canada, ni aux États-Unis, ni au Royaume-Uni représentent moins de 1 % de l'effectif de la TD. La TD offre des régimes d'avantages concurrentiels dans les autres territoires. Les données sont considérées comme négligeables.

² Tous les employés permanents, à temps plein et à temps partiel, sont admissibles aux régimes mentionnés ci-dessus. Au Canada, les employés à temps partiel doivent travailler au moins 15 heures par semaine en moyenne pendant toute l'année pour être admissibles au régime d'avantages sociaux de la TD. Tous les employés doivent avoir travaillé pendant trois mois consécutifs avant de pouvoir participer au régime de retraite et au Régime d'actionariat des employés. Les employés qui participent au Régime d'actionariat des employés doivent compter deux ans de service à la TD pour avoir le droit de retirer les cotisations de contrepartie de la TD. Aux États-Unis, tous les employés dont l'horaire hebdomadaire habituel comporte 20 heures et qui ont terminé la période d'attente d'un mois complet d'emploi sont admissibles à une assurance pour soins médicaux et dentaires, une assurance pour soins de la vue et une assurance vie complémentaire. Les employés dont l'horaire hebdomadaire habituel comporte 30 heures et qui ont terminé la période d'attente d'un mois complet d'emploi sont admissibles à une assurance vie de base et à une assurance en cas de décès ou de mutilation par accident. Invalidité de courte durée et invalidité de longue durée : l'employé est admissible dès le premier mois suivant six mois de service continu selon un horaire hebdomadaire habituel d'au moins 30 heures par semaine.

Aux États-Unis, les prestations d'invalidité de courte et de longue durée sont offertes aux employés qui travaillent au moins 30 heures par semaine.

³ Au Canada, les employés temporaires reçoivent une indemnité de congé au lieu de vacances payées et peuvent profiter des rabais liés au mieux-être, des avantages bancaires des employés, d'un programme de rabais et du régime d'épargne collectif Vision d'Avenir.

⁴ Les employés temporaires rémunérés par la TD aux termes d'un contrat à durée déterminée ont droit aux mêmes avantages, sous réserve des règles de chaque programme.

⁵ Au Royaume-Uni, les employés ont droit à 25 jours de congé payé, peu importe le poste occupé et les années de service. Aux États-Unis, les employés ont une banque de congés rémunérés, qu'ils peuvent utiliser pour des fêtes ou des vacances, ou en cas de maladie.

⁶ À leur 5^e anniversaire de service, les employés recevront 10 actions TD. À leur 10^e, 15^e, 20^e, 25^e, 30^e anniversaires et anniversaires ultérieurs (par tranche de cinq ans), les employés pourront choisir de recevoir 10 actions TD ou un cadeau.

⁷ Canada et Royaume-Uni.

Résumé des programmes d'avantages sociaux (suite)

	Pays (la participation est indiquée, le cas échéant)		
	Canada	R.-U.	É.-U.
Pour obtenir des renseignements sur l'admissibilité, voir les notes 2, 3 et 4.			
Programmes d'aide aux employés			
Des foires sur la santé et des services de bien-être offerts sur place comprenant tout un éventail de services, comme des massages, des traitements d'aromathérapie et de réflexologie, des évaluations de la santé cardiaque, la surveillance de la tension artérielle, des examens de la vue, des séances d'information sur la santé et l'alimentation et des séminaires de sensibilisation au cancer.		●	
Divers outils en ligne pour l'évaluation des risques de santé et le bien-être visant à aider les employés à mieux comprendre leur condition physique, financière et mentale et à faire des choix qui favorisent le mieux-être.	●	●	●
Un programme de vaccination contre la grippe sur place complété par le remboursement du vaccin ⁹ .	●	●	●
Des services de garde d'enfants de qualité, à temps plein ou partiel, d'urgence, temporaires ou occasionnels assurés par un fournisseur externe.	●		
Des bons pour services de garde : Un avantage financé par les employés qui procure des bons pour services de garde exempts d'impôt et de NIC (National Insurance Contribution).		●	
Programme d'aide aux employés et à la famille : Programme dans le cadre duquel un tiers fournisseur offre des conseils confidentiels et des services de référence pour seconder les employés aux prises avec diverses difficultés de la vie.	●	●	●
Trauma-Secours en cas d'incident critique : Programme assurant à nos employés l'accès immédiat à des soins professionnels qui les aident à faire face à divers événements possiblement traumatisants tels que l'exposition à des matières dangereuses, un vol à main armée ou le décès d'un collègue ¹⁰ .	●	●	●
Avantages bancaires aux employés : Permettent aux employés et aux retraités admissibles de profiter de taux préférentiels et de rabais sur une vaste gamme de produits et services, y compris les assurances habitation et auto.	●		
Soutien en direct TD : Programme prodiguant aux employés et aux clients des conseils financiers confidentiels sur les emprunts, le refinancement des emprunts hypothécaires et l'allongement de la durée des emprunts.	●		
Programme Bike to work : Un avantage financé par les employés qui offre un moyen efficace sur le plan fiscal de disposer d'un vélo pendant une période de 12 mois, au terme de laquelle la propriété du vélo peut être transférée à l'employé.		●	
Un compte personnel et de mieux-être (Placements directs TD seulement) : La TD assume 50 % des coûts associés aux activités d'apprentissage et de mieux-être, jusqu'à concurrence d'un montant maximum ¹¹ .		●	
TD Reflect (bien-être financier) : Aide les employés à prendre des décisions financières éclairées, en fournissant des renseignements sur la gestion et la planification des événements de la vie quotidienne, ainsi que des conseils financiers, par exemple pour éviter des arnaques financières et obtenir les meilleurs taux hypothécaires ¹² .		●	
Programme de bourses d'admission pour les enfants d'employés de la TD : Des bourses d'admission uniques sont accordées à un certain nombre de candidats qui respectent les critères d'admissibilité et obtiennent du succès tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'école.	●		●

⁸ Royaume-Uni : Placements directs TD seulement.

⁹ Cliniques de vaccination contre la grippe dans certains emplacements au Canada.

¹⁰ Royaume-Uni : Valeurs Mobilières TD seulement.

¹¹ Royaume-Uni : Placements directs TD seulement.

¹² Royaume-Uni : Valeurs Mobilières TD seulement.